



EPREUVE « CSO »



• Le poney :

- Poneys inscrits au livre généalogique du Stud-Book Français du poney Shetland.
- Poneys de 4 ans et +.
- Poneys ferrés acceptés.
- Juments suitées non autorisées.
- Étalons non autorisés aux cavaliers de moins de 10 ans.

• L'équipement :

- La selle et le filet doivent être propres, sûrs et en bon état.
- Pas de restriction d'embouchure.
- Les mors releveurs, enrênements et œillères sont interdits.
- Cravache <75 cm autorisée – Toute utilisation abusive sera sanctionnée.
- Eperons interdits.

• Le cavalier :

- Les cavaliers doivent avoir un niveau d'équitation confirmé.
- Pas de limite d'âge pour le cavalier mais poids et taille du cavalier adaptés au poney.
- Le port du casque et du gilet de protection dorsale sont obligatoires.
- La tenue du cavalier doit être adaptée à l'équitation et propre.

• Le parcours :

- Exclusion de tous poneys au comportement dangereux à la demande du juge.
- Chute : cavalier sort à pied- élimination.
- Refus : est considéré comme refus, un arrêt devant une difficulté suivi d'un ou plusieurs pas reculer. Un arrêt suivi immédiatement d'un saut de pied ferme ou de pas de côté n'est pas un refus.
- Dérobé : est considéré comme ayant dérobé, un cheval qui évite de franchir la difficulté demandée. Le cheval doit être représenté.
- Volte : est considéré comme ayant fait une volte, un cheval qui recoupe la trace qu'il a faite avant de franchir une difficulté. Après un refus ou un dérobé, le cavalier peut recouper sa trace initiale sans pénalité lors d'une nouvelle tentative pour franchir la difficulté.
- Erreur de parcours rectifiée : itinéraire entre deux difficultés qui s'écarte exagérément de la trajectoire idéale. Laissée à l'appréciation de juge.

Déroulement de l'épreuve :

- Le cavalier se présente devant le juge, salut et à la demande de ce dernier, il effectue un aller retour matérialisé au pas puis un huit de chiffre matérialisé au trot. Ensuite c'est le juge qui donne le départ du parcours.
- Parcours de Sept obstacles hauteur comprise entre 53 et 60 cm pouvant comprendre un double, une rivière et doit comporter au moins un changement de main et un oxer.



Association Française du Poney Shetland

Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par le Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Shetland en France

Notation de l'épreuve :

- * Parcours de saut/40
 - ↳ A Déduire :
 - Barre tombée / Obstacle renversé..... - 4 points
 - 1 refus..... - 4 points
 - 2 refus..... - 8 points
 - 3 refus..... élimination
- * Note de style/10
- * Modèle / Type...../30
- * Allures/20
- ⇒ Total :/100